

PROJET PEDAGOGIQUE

IFSI AGEN NERAC

CENTRE HOSPITALIER AGEN-NERAC
Route de Villeneuve - 47923 AGEN Cedex 9

IFPS
43 rue Corps Franc Pommiers
47000 AGEN
☎ 05.53.77.78.00 - Fax : 05.53.77.78.25
Site Internet : www.ifps-agen.com

SECRETARIAT
secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	3
1.1 Environnement	3
1.2 SRFSS.....	3
2. LES MISSIONS DE L'INSTITUT.....	4
3. LA FORMATION INFIRMIERE	5
4. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES	7
5. LES ACTEURS DE LA FORMATION.....	7
6. LES STAGES.....	8
6.1 Parcours de stage.....	8
6.2 Le tutorat et ses acteurs.....	10
6.3 Les objectifs de stage	111
6.4 Accompagnement de stage.....	18
6.5 Mobilités de Stage : Erasmus+ et international	19
7. L'ALTERNANCE	20
8. L'EVALUATION.....	21
9. LES PROJETS DEVELOPPES AU SEIN DE L'INSTITUT	31
9.1 La démarche projet avec les partenaires	31
9.2 La démarche projet au sein de l'institut.....	31
Projets réactualisés.....	32

PRÉAMBULE

La politique de formation conduite met l'accent sur l'apprentissage du sens, la rigueur professionnelle attendue dans chaque référentiel et sur la gestion des compétences des équipes administratives, pédagogiques et logistiques.

La valorisation de l'interdisciplinarité et de la collaboration interprofessionnelle s'articulent dans les dispositifs pédagogiques des instituts (IFSI-IFAS-IFAP) mais aussi dans les pratiques pédagogiques et professionnelles. Les projets des instituts développent la formation nécessaire aux besoins de la population et sont en lien avec le plan régional de santé de l'Aquitaine.

1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

1.1 Environnement

L'offre de formation sanitaire et sociale s'est développée sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine (Confère le Schéma Régional).

L'institut de formation en soins infirmiers du CHAN est l'un des 3 IFSI du département du Lot et Garonne. C'est une structure attractive de par sa position géographique, son offre de formation et son environnement d'exception.

1.2 SRFSS

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2028¹ prend en compte les besoins en formation du territoire. Ce dernier constitue un levier important en période de mutations de ce secteur créateur d'emplois. Il doit répondre aux enjeux sociétaux et territoriaux, adapter les quotas de formation, définir les lieux d'enseignement, et orienter les filières. Il renforce l'inclusion du numérique et met en perspective l'attractivité des métiers, la prévention et le renforcement de la formation par l'apprentissage. Par ailleurs, le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de la Nouvelle Aquitaine²), reprend dans ses préconisations le renforcement des dispositifs de prévention (service sanitaire), le développement des projets en lien avec la pratique du sport-santé, le renforcement du lien social et les médiations dans le prendre soin.

Les actions à développer dans ce secteur concernent :

- Le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques, la baisse de la démographie médicale, la révolution technologique et ambulatoire du système de santé, la précarisation des familles, les démarches inclusives, la digitalisation de la société, la désertification de certains territoires : les enjeux auxquels doivent répondre les métiers du secteur sanitaire et social sont multiples.

¹ <https://www.nouvelle.aquitaine.ars.sante.fr>

² <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/acteurs-et-publics-du-soin-et-du-lien-social-en-nouvelle-aquitaine>

2. LES MISSIONS DE L'INSTITUT

Elles sont conformes à l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif aux autorisations des instituts de formation et écoles de formation et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique :

Les missions et organisation des instituts et écoles de formation (Titre Ier) :

1. La formation initiale des professionnels pour lesquels l'institut est autorisé ;
2. La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
3. La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation ;
4. La formation continue des professionnels incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
5. La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

Ainsi, l'IFPS du CH Agen Nérac est autorisé, depuis le 9/08/2023 à dispenser les formations préparant aux diplômes d'Etat :

- Infirmier (116 parcours)
- Aide-Soignant – site Agen (85 parcours annuels) et Antenne Barbaste (30 annuels)
- Auxiliaire de puériculture (28)
- Ambulancier,
- Puéricultrice,
- Manipulateur en électroradiologie médicale.

L'IFPS est conventionné pour l'apprentissage en tant qu'UFA avec le Centre de formation Apprentis de la fédération hospitalière privée de Bordeaux.

L'IFPS dispose d'un Centre de documentation (CDI) ouvert à l'ensemble des publics.

L'IFPS est offreur de formation continue dont :

- Les préparations aux concours d'entrée des IFSI, IFAS, IFAP, IFP et IFCS,
- La formation continue permettant le développement de compétences : axillaire ambulancier, brancardier.

3. LA FORMATION INFIRMIERE

↳ Conception humaniste

L'infirmier(ère) centre son activité autour de l'être humain qui se décline comme une entité pluridimensionnelle biologique, psychologique, psychosociale, sociale, citoyenne et spirituelle.

L'homme est une personne singulière, unique et complexe, en interaction constante avec son environnement.

Il possède :

- Des besoins qui lui sont propres et qui évoluent tout au long de la vie.
- Des ressources, un potentiel lui permettant de rechercher et de maintenir un équilibre de vie.

↳ Conception santé / maladie

La vie peut être considérée comme un rythme continu d'interactions, un état d'équilibre instable. Le bien être qui en est l'interprétation n'est jamais qu'un état passager à reconquérir sans cesse. Le potentiel d'énergie qui maintient et qui est capable de rétablir à tout moment l'équilibre de bien être sans cesse menacé d'un organisme soumis à chaque instant aux agressions de son environnement et à ses besoins d'adaptations internes et externes est un phénomène essentiellement dynamique : c'est la santé (Cotton 1982).

La rupture de l'équilibre, le défaut d'ajustement serait alors la maladie. Eclairer le concept de santé demeure complexe tant il dépend des attentes de la personne, de ses besoins, de ses ressources, de son environnement.

↳ La formation en soins infirmiers

Nous retiendrons 3 auteurs pour expliciter la conception de la formation en soins infirmiers à l'Institut d'Agén dans l'esprit de la réforme.

« La formation est le temps de la réflexion » (Beillerot J.).

« Se former, c'est transformer et pour cela il faut déconstruire, reconstruire et construire » (Giordan A.)

« L'apprentissage est un métissage, on devient autrui et pour réussir il faut accepter d'être différent » selon Develay.

Par ailleurs, la formation en alternance est un moyen mis en place pour :

- Observer et analyser les situations de soins,
- Identifier des savoirs, des savoirs faire et des comportements nécessaires à l'action,
- Transposer dans de nouvelles situations : Transférer.

↳ **L'étudiant en soins infirmiers**

L'étudiant en soins infirmiers est une personne avec ses valeurs, son vécu personnel, ses expériences, ses motivations, ses désirs, ses aspirations, ses difficultés. Il a des attentes en lien avec la profession choisie et le processus d'accompagnement au sein de la formation.

Il est co auteur de sa formation, ce qui va lui permettre d'envisager et de structurer un projet professionnel.

↳ **Le formateur**

Le formateur crée les conditions et conduit l'apprentissage par l'intermédiaire de stratégies et de moyens pédagogiques. Il guide l'étudiant à repérer ses mécanismes d'apprentissage à construire des savoirs, des savoirs faire et des comportements afin de lui permettre de rendre lisible les situations rencontrées dans la formation en alternance.

Il permet l'émergence des ressources, des aptitudes, des potentiels de l'étudiant et évalue sa progression tout au long de la formation. Le formateur instaure une communication adaptée avec les apprenants : relation pédagogique, négociation, régulation.

↳ **Les finalités de la formation**

La démarche pédagogique :

S'enracine dans l'histoire de l'IFSI,

S'inscrit dans la réalité et les perspectives du système de santé actuel,

Respecte les textes législatifs et réglementaires régissant la formation et la profession IDE,

Est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique,

Est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe,

Est évolutive et évaluable.

La formation infirmière

Vise à développer, auprès de chaque étudiant, les aptitudes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité.

Elle vise également à préparer des infirmiers (ères) diplômés (es) d'État, infirmières « cliniciennes généralistes » ayant des compétences polyvalentes. Le référentiel de 2009 modifié forme des professionnels exercés au raisonnement clinique et à la réflexivité, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations variées.

Le projet de l'Institut vise à former des professionnels qui sauront démontrer leur engagement face aux changements sociétaux et participer ainsi à l'évolution de la profession.

4. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES

- ↳ Les apprentissages reposent sur une logique d'analyse de situations professionnelles autour de la Compréhension, l'Agir et le Transfert.
- ↳ Le partenariat Institut de Formation et Lieux de stage permet de combiner les ressources nécessaires au développement des compétences infirmières.
- ↳ Le développement d'une posture réflexive dans l'action et sur l'action participe au processus de professionnalisation.
- ↳ La mise en évidence des ressources de l'étudiant favorise l'acquisition de l'autonomie dans l'exercice professionnel et permet d'apprendre à apprendre.
- ↳ L'alternance intégrative contribue à la professionnalisation et favorise la construction de l'identité professionnelle.
- ↳ Le raisonnement clinique partagé :
 - permet le partage des différents raisonnements cliniques entre professionnels médicaux et paramédicaux, basé sur une complémentarité de connaissances et une articulation des compétences communes et spécifiques de chaque professionnel.
 - favorise la compréhension des situations de plus en plus complexes des patients.
 - promeut une prise en charge coordonnée entre professionnels tout au long du parcours de soins des patients.

5. LES ACTEURS DE LA FORMATION

- ↳ Les étudiants,
- ↳ Les formateurs permanents de l'Institut³,
- ↳ Les intervenants vacataires,
- ↳ Les professionnels de santé dont les tuteurs et maitres d'apprentissage.

6. LES STAGES

6.1 Parcours de stage

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins.

↳ Les périodes de stage

Semestre 1	Stage de 5 semaines
Semestre 2	Stage de 5 semaines
	Stage de 5 semaines
Semestre 3	Stage de 10 semaines
Semestre 4	Stage de 10 semaines
Semestre 5	Stage de 10 semaines
Semestre 6	Stage de 5 semaines
	Stage de 10 semaines

↳ Les types de stage

Ils sont représentatifs de « familles de situations » :

1. Soins de courte durée
2. Soins en santé mentale et en psychiatrie
3. Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
4. Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

L'établissement support a accompagné l'IFPS dans l'offre de stage en développant le nombre de places en court séjour. Le développement de l'offre en secteur libéral et santé mentale permet un parcours diversifié dès la première année mais reste à développer. L'offre de stage sur la longue durée se lit sur les trois années de formations.

Le parcours de stage pour les étudiants apprentis est négocié annuellement et validé par l'établissement financeur et le maître d'apprentissage.

☛ 1^{er} semestre ⇒ stage de 5 semaines

Les étudiants effectuent ce stage sur l'ensemble des types de stage. L'offre de stage est plus importante en longue durée. L'offre de stage en court séjour se développe

L'objectif est de pouvoir partager leurs différentes expériences et de travailler sur leurs représentations diverses et variées de la profession infirmière, du concept santé/maladie, du soin à la personne et ce, au travers de la pluralité des champs d'exercice professionnel. Cette première approche est un préalable permettant d'engager la construction de l'identité professionnelle.

☛ Pour le 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} semestre

Les parcours types sont proposés aux étudiants. Chaque étudiant fait le choix négocié d'un parcours qui comprend :

- 10 semaines en soins de courte durée
- 10 semaines en santé mentale et psychiatrie
- 10 semaines en soins longue durée
- 10 semaines en soins individuels et collectifs en lieu de vie

Tout au long du parcours de formation, le parcours de stage peut être modifié au regard des éléments de compétences acquis

☛ 6^{ème} semestre

L'institut propose un découpage de 2 stages respectivement 5 semaines puis 10 semaines.

Le stage de 5 semaines fait l'objet d'une affectation dans la typologie complémentaire du parcours, et en lien avec le parcours antérieur et les apprentissages.

Le formateur référent de l'étudiant effectue avec l'étudiant un bilan concernant l'acquisition de ses compétences afin de prioriser un terrain de stage susceptible de lui permettre de compléter ce qui lui manque. Le choix de ce stage est négocié avec l'étudiant mais le référent pédagogique prend une décision en regard du niveau de progression de l'étudiant dans ses apprentissages.

Le stage de 10 semaines du semestre 6 est pré-professionnel.

L'étudiant argumente son choix en regard du développement de ses compétences et de son projet professionnel. Il affirme ainsi son identité professionnelle. Le formateur référent valide alors ce choix. Toute demande hors offre fait l'objet d'une démarche spécifique (engagement de l'étudiant à s'y rendre, validation par le formateur référent).

Tout étudiant, en allocation études, en apprentissage ou en promotion professionnelle réalise le parcours 5.8 S6-2 chez son employeur.

6.2 Le tutorat et ses acteurs

Le tuteur de stage assure la responsabilité de l'encadrement pédagogique, l'évaluation des compétences acquises et la formalisation sur le port folio (il assure l'accompagnement, échange autour des situations rencontrées par l'étudiant, facilite son accès aux ressources du terrain. Il est en relation avec le formateur référent du stage, il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits, il aide les membres de l'équipe à travailler avec l'étudiant). Le tuteur aide à apprendre à se familiariser avec le langage professionnel à s'intégrer dans la culture infirmière, c'est un médiateur, un facilitateur dont les compétences pédagogiques sont reconnues.

Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement. Dans certaines structures, tuteur et maître de stage peuvent être la même personne.

Le professionnel de proximité guide l'étudiant dans les différentes activités de soins. Il montre et parle de sa pratique, il mène en duo les activités puis laisse progressivement l'étudiant en autonomie, il guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques, ce qui doit être amélioré, explique les risques (réglementation, sécurité...). Enfin, il est en contact avec le tuteur pour permettre la progression de l'étudiant et il rend compte des réussites et des points à améliorer.

Le formateur référent du stage fait connaître le projet pédagogique dans lequel s'inscrit le stage de l'étudiant. Il est en relation avec le maître de stage concernant l'organisation générale du stage et régule les difficultés éventuelles. Il participe à l'actualisation, voir à l'élaboration, du guide d'encadrement. Ce dernier identifiant les situations prévalentes et les apprentissages s'y rapportant.

Le formateur établit des liens pédagogiques formels avec le tuteur. Avec lui, il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse des pratiques en organisant des rencontres sur le lieu de stage et à l'Institut. Le développement du tutorat permettra de faire vivre l'alternance et de s'ancrer pleinement dans l'esprit de la réforme. Le tutorat repose sur l'accompagnement personnalisé de l'étudiant sur le terrain de stage par le partenariat tuteur/formateur.

Le maître d'apprentissage : formé, il établit le lien entre le formateur référent de suivi pédagogique, l'apprenti, le coordonnateur de stages et les directions. Il accompagne l'apprenti sur l'ensemble de son cursus et contribue à l'accompagnement dans la construction des compétences. Il contribue à la formation clinique de l'apprenti, l'analyse des pratiques et assure un suivi des activités en coopération avec les acteurs de l'IFPS et de l'établissement recruteur.

La durée de stages permet :

- De développer une posture réflexive chez l'étudiant pour acquérir progressivement de l'autonomie dans l'exercice de son futur métier.
- De développer les compétences infirmières par la possibilité de transférer ses savoirs dans la diversité des situations de soins rencontrées.
- La réalisation de travaux.

6.3 Les objectifs de stage

SEMESTRE 1

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

L'étudiant priorise lors de son stage de semestre 1 les compétences 1 et 3 :

- Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Développer la dimension d'**accompagnement** infirmier pour 2 personnes dans la réalisation des soins quotidiens.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 2 personnes une démarche clinique comprenant :
 - Le recueil de données en mobilisant l'observation, l'entretien, les autres sources d'information.
 - L'analyse des besoins de ces personnes.
 - L'analyse du concept de la pathologie prévalent.
 - Des hypothèses de jugement clinique.
- Réaliser des recherches pharmacologiques en lien avec les traitements prescrits des patients pris en charge.
- Réaliser par écrit une analyse de situation professionnelle centrée sur l'accueil en lien avec la compétence 3.

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage, le formateur référent pédagogique assurera la visite de stage au regard du projet de l'Institut.

SEMESTRE 2

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

L'étudiant priorise lors de son stage de semestre 2 la compétence 1 et poursuit sa progression dans l'acquisition des éléments de la compétence 3 :

- Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Développer la dimension d'accompagnement infirmier pour 2 à 3 personnes dans la réalisation des soins quotidiens.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 2 ou 3 personnes une démarche clinique comprenant :
 - Le recueil de données en mobilisant l'observation et l'entretien.
 - L'analyse des besoins.
 - L'analyse du processus prévalent.
 - Le jugement clinique.
 - Le projet de soins argumenté avec calculs de doses.
 - Planification quotidienne à partir des outils du service.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser 1 analyse de situation ou d'activité, dont le thème est au choix de l'étudiant.

Pour le stage N° 2 :

- Réaliser 1 analyse de situation ou d'activités, en lien avec la compétence 1 et centrée sur un diagnostic infirmier.

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE N° 1 ET N° 2

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

SEMESTRE 3

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- La compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Prendre en soins de manière globale 4 personnes.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 4 personnes une démarche clinique comprenant :
 - Le recueil de données.
 - L'analyse des besoins.
 - L'analyse d'un ou des processus prévalant.
 - **Une synthèse du raisonnement clinique** et le jugement clinique.
 - Le projet de soins argumenté et négocié en interdisciplinarité comportant les calculs de doses.
 - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
- Les transmissions écrites et orales.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser deux analyses de situations professionnelles dont une en lien avec la compétence 6 comprenant l'approfondissement d'un concept vu en soins relationnels ou la compétence 2.

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

SEMESTRE 4

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 5 : initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- La compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Prendre en soin de manière globale 6 personnes et développer la dimension éducative du soin infirmier.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 6 personnes une démarche clinique comprenant :
 - Le recueil de données.
 - L'analyse des besoins en repérant les ressources et les limites d'apprentissage de la personne.
 - L'analyse des processus.
 - **Une synthèse de raisonnement clinique** et le jugement clinique.
 - Le projet de soins en interdisciplinarité comportant une démarche éducative personnalisée et les calculs de doses.
 - Planification quotidienne à partir des outils du service.
- Les transmissions écrites et orales.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser une analyse de situations ou d'activités en lien avec la compétence 5 ou 10.
- Participer à la formation des stagiaires.
- Identifier les programmes d'ETP réalisés dans le service.

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

SEMESTRE 5

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de progresser.

Les éléments de compétences « cœur de métier » (de 1 à 5) doivent être acquis à la fin du stage du semestre 5.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- La compétence 9 : organiser et coordonner les interventions soignantes.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Prendre en charge un secteur de 6 à 8 personnes.
- Elaborer pour ces 6 à 8 personnes :
 - **Une synthèse du raisonnement clinique** et le jugement clinique
 - Une planification quotidienne à partir des outils du service (calcul de dosage médicamenteux)
- Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités au service de la continuité des soins et du parcours du patient.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser une analyse de situation ou d'activité en lien avec les compétences 4 ou 9.

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

SEMESTRE 6 - N° 1

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de compléter ses apprentissages.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées l'ensemble des compétences et plus particulièrement :

- La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- La compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Prendre en charge un secteur de soins de 6 à 8 personnes.
- Elaborer pour ces 6 à 8 personnes :
 - Une synthèse du raisonnement clinique et le jugement clinique.
 - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
 - Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités et des soins.
- Participer au contrôle et à la gestion de matériels, de dispositifs médicaux et de produits.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes
- Réaliser une analyse de situation en lien avec la qualité des soins et l'évaluation des pratiques (compétence 7).

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de compléter ses apprentissages.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées l'ensemble des compétences et plus particulièrement :

- La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- La compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)

- Prendre en charge un secteur de soins.
- Elaborer pour les personnes :
 - Une synthèse du raisonnement clinique et le jugement clinique.
 - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
 - Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités et des soins.
- Participer au contrôle et à la gestion de matériels, de dispositifs médicaux et de produits.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes .

MODALITÉS DES VISITES EN STAGE

Le stage ne fait pas l'objet de visite systématique du formateur, néanmoins elle peut être réalisée à la demande de l'étudiant ou du tuteur.

6.4 Accompagnement de stage

Le rôle du formateur sur le terrain de stage :

Les formateurs référents se proposent comme aide méthodologique à la formalisation des situations de soins prévalentes dans les structures de santé.

Chaque formateur dispose d'un portfolio précisant le parcours de stage, les objectifs, les attendus, lui permettant de pouvoir accompagner au mieux chaque étudiant.

La préparation

Un temps est organisé en groupe de TD afin de présenter aux étudiants :

- les différentes typologies,
- les objectifs
- les attendus

Ce temps permet d'accompagner les ESI quant à leurs objectifs de formation.

Les étudiants sont répartis par groupe de typologie afin de préparer leur départ en stage.

La visite

Le formateur référent se déplace sur le terrain, afin de travailler avec le et/ou les ESI les situations de soins concernant les patients en référence. Ensemble ils effectuent un travail d'analyse, (raisonnement clinique, réflexivité). Le formateur informe le tuteur du jour de sa venue et lui restitue une synthèse écrite à l'issue de la séance ainsi qu'au référent pédagogique de l'étudiant.

Chaque visite correspond à des attendus de stage, ces derniers sont formalisés par le biais de fiches pédagogiques et partagés en équipe.

L'analyse de pratique professionnelle collective

Deux formateurs référents se déplacent sur le terrain et/ou reçoivent les étudiants sur l'IFPS, par typologie pour réaliser une analyse de pratique collective. Le groupe fait le choix d'une situation parmi celles proposées au sein du groupe, dans laquelle il a été acteur. Cette situation est analysée par le groupe dans la perspective de transférabilité dans un contexte professionnel.

Ces analyses participent à la nécessaire prise de recul du vécu des situations, à la mobilisation des concepts / procédures / process et favorisent l'appropriation de la démarche de recherche attendue en fin de parcours.

Elle permet également la construction des compétences psychosociales et la mise à distance des émotions, croyances et certitudes quant aux prises en soins pluri-professionnelles.

6.5 Mobilités de Stage : Erasmus+ et international

Un projet de coopération entre des organisations et l'établissement support du CHAN a permis par l'élaboration d'une convention en 2017 à l'Institut de formation en soins infirmiers de s'inscrire dans un dispositif de partenariat.

Ce qui permet de proposer aux ESI des mobilités de stage :

- Erasmus+ : destinations européennes de 10 semaines de stage minimum, à partir du semestre 4,
- International : destinations hors Europe, de 5 semaines maximum, à partir du semestre 6,

Ce dispositif doit permettre aux étudiants de :

- Initier l'étudiant aux différentes étapes d'élaboration d'un projet,
- S'engager et se positionner dans le processus d'acculturation dans les soins,
- Solliciter les différents savoirs infirmiers acquis jusqu'au semestre précédent le départ,
- Communiquer autour d'un projet motivé, par écrit, avec les instances et avec ses pairs.

Plusieurs financements sont possibles :

- Pour Erasmus+ : l'Agence Erasmus France, avec la contribution de la Convention ECHE,
- Pour l'International : le Conseil Régional peut attribuer des aides selon les revenus.

L'accompagnement des étudiants, dans ces projets, est réalisé par la coordinatrice référente des mobilités de stage au sein de l'IFPS après accord des formateurs référents. Les commissions de validation des projets sont organisées par la direction.

Le dispositif est présenté par la coordinatrice, aux différentes formations, chaque année.

Le partenariat avec les pays européens est en cours de reconstruction pour une optimisation du dispositif à l'horizon 2026.

Le partenariat avec les pays internationaux se réalise en fonction des associations sollicitées par les étudiants en soins infirmiers.

7. L'ALTERNANCE

[illegible]

8. L'EVALUATION

↳ Principes

Les formes et les contenus sont en adéquation avec les principes et les intentions pédagogiques.

Les modalités de validation des UE sont construites au regard du niveau d'apprentissage à atteindre sur le plan théorique et clinique.

Les cadres de santé formateurs veillent dans chaque semestre à un équilibre cohérent et pertinent dans la répartition des évaluations individuelles et collectives. Le choix est basé sur une intention pédagogique au regard du niveau attendu.

Les évaluations sont posées dans le respect des directives contenues dans le référentiel national de formation.

↳ Organisation Régionale

L'intégration des études infirmières dans le LMD conduit les IFSI à réaliser un partenariat avec l'université responsable de la filière santé. En Aquitaine, dès 2010 le principe d'enseignement en distanciel a été retenu par les différents partenaires (Conseil Régional, ISFI, Université Bordeaux, ARS). Chaque UE contributive est élaborée par un référent universitaire et des formateurs de plusieurs instituts en vue d'élaborer une maquette commune. Une répartition en temps et en points a été actée pour chaque UE. L'élaboration des épreuves pour chaque UE contributive » est construite de la manière suivante :

- un QCM élaboré par l'universitaire
- un QROC élaboré par les formateurs des IFSI

La réforme des régions de 2015 a conduit à une mise en commun des 3 régions. A ce titre, la région pilote un travail de rénovation des enseignements en y intégrant la simulation numérique. Le rechapitrage de l'ensemble des UE est déployée sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

De plus, depuis septembre 2019, les instituts disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) via la plateforme E-Noticia. Quant au UE constitutives, elles sont pilotées par chaque institut.

↳ Référentiel

Les Unités d'Enseignement (UE) sont validées **par semestre** (1 semestre = 30 ECTS).

Les évaluations sont programmées au cours ou en fin de semestre. La nature et les modalités des épreuves sont fixées pour chacune des UE dans le référentiel de formation. Les évaluations seront individuelles ou groupales, écrites ou orales. Les UE sont définitivement acquises et capitalisables quand l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elle, avec possibilité de compensation pour certaines UE.

Organisation de l'institut

Toutes les évaluations sont soumises à l'approbation du directeur. Le formateur référent d'UE élabore l'épreuve de la session 1 et de la session 2, le corrigé ainsi que la grille d'évaluation. Depuis 2016, une commission de lecture des évaluations permet une vision élargie des épreuves, corrigés et grilles. Les validations sont essaimées suivant un calendrier précis en lien avec la progression des unités d'enseignement. L'anonymat est garanti lors de la correction et de la levée de celui-ci par le formateur référent des évaluations de l'IFSI avec le coordonnateur de la promotion concernée. La saisie des notes se fait dans le respect des règles et gérée par le logiciel « BL Scolarité ».

L'attribution des ECTS en stage s'opère après application des 2 critères du référentiel : **annexe III du référentiel de formation-arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 6 août 2011, du 26 septembre 2014.**

L'acquisition des éléments de chaque compétence et des activités techniques est progressive, chaque étudiant peut avancer à son rythme, à condition de répondre aux exigences minimales portées dans l'arrêté de formation. Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant réalise le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio. En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

Calendrier IFSI Session 1



Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 IFSI CH Agen-Nérac – Session 1

SEMESTRE	UNITE D'ENSEIGNEMENT	DATES	HEURES	MODALITES
S1	UE 2-10 Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Lundi 15 décembre 2025	8H30/10H30	Ecrit individuel sur table
S1	UE 3-1 Raisonnement et démarche clinique ide	Jeudi 29 janvier 2026	08h30/12h30	Ecrit en groupe sur table
S1	UE 4-1 Soins de confort et de bien-être (restitution analyse)	Mercredi 17 décembre 2025	13h30 /15H30	Ecrit individuel sur table
S1	UE 5-1 Accompagnement de la personne dans la réalisation des soins quotidiens	Jeudi 29 janvier 2026	08h30 – 12h30	Ecrit en groupe sur table
S1	UE 6-1 Méthodes de travail	Lundi 15 décembre 2025	Dépôt avant 16h00	Fiche de lecture en traitement de texte Envoi numérique du sujet le 8/12/2025
S1	UE 6-2 Anglais	Lundi 26 janvier 2026	16 h	Participation active plateforme
SEMESTRE	UNITE D'ENSEIGNEMENT	DATES	HEURES	MODALITES
S3	UE 1-2 Santé publique	Vendredi 7 novembre 2025	Dépôt avant 16h00	Ecrit en groupe Dépôt E-notitia
S3	UE 3-2 Projet de soins infirmiers	Vendredi 24 octobre 2025	9h00 /12h	Ecrit en groupe restreint sur table
S3	UE 3-3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Vendredi 24 octobre 2025	13h30 /16H30	Ecrit en groupe restreint sur table
S3	UE 4-2 Soins relationnels	Lundi 27 octobre 2025 de 8h30 à 17h30	Cf tableau	Entretien infirmier
S3	UE 4-6 Soins éducatifs et préventifs	Vendredi 5 décembre 2025	14h/16h	Ecrit individuel sur table SSES
S3	UE 5-3 Communication, conduite de projet	Vendredi 30 janvier 2026	13h/16h30	Ecrit individuel sur table
S3	UE 6-2 Anglais	Jeudi 29 janvier 2026	8H30/9H30	Ecrit individuel sur table

CHAZOTTES Catherine
Directrice
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC



Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 IFSI CH Agen-Nérac – Session 1

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S5	UE 3-3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Lundi 5 janvier 2026	Dépôt avant 14h00	Ecrit individuel Dépôt numérique E-notitia
S5	UE 4-2 Soins relationnels	Lundi 15 décembre 2025	13h30/15H30	Ecrit individuel sur table
S5	UE 4-4 Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical	10/11/12 décembre 2025	8h30-17h00	Injection dans CIP en situation simulée
S5	UE 4-7 Soins palliatifs et de fin de vie	Vendredi 9 janvier 2026	8h30-10h	Ecrit individuel
S5	UE 5-5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Mercredi 21 janvier 2026	8h30 – 12h30	Ecrit en groupe restreint sur table
S5 et S6	UE 5-7 Optionnelle	12/13/14 janvier 2026	8h30-17h	Oral de groupe et Présentation
S5	UE 6-2 Anglais	Lundi 19 janvier 2026	8h30-11h	Oral en groupe restreint

CHAZOTTES Catherine
Directrice
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.
CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 IFSI CH Agen-Nérac – Session 1

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S.2	UE 3-1 / Raisonnement et démarche clinique infirmière	Lundi 4 mai 2026	8h30-12h30	Ecrit sur table individuel
S.2	UE 3-2 / Projet de soins infirmier	Lundi 4 mai 2026	8h30-12h30	Ecrit sur table individuel
S.2	UE 4-2 / Soins relationnels	Lundi 11 mai 2026	8h – 12h30	Oral en groupe
S.2	UE 4-3 / Soins d'urgence	entre le 2/02/2026 et le 2/03/2026	9h00-17h00	Participation active
S.2	UE 4-4 / Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Mercredi et jeudi 6 et 7 mai 2026	8h00-17h00	Calculs de doses appliqués en situation simulée
S.2	UE 4-5 / Soins infirmiers et gestions des risques	Lundi 11 mai 2026	13h30/15h	Ecrit individuel sur table
S.2	UE 5-2 Evaluation d'une situation clinique	Jeudi 21 mai 2026	8h00-18h00	Préparation écrit sur table puis présentation orale individuel
S.2	UE 6-2 Anglais	Jeudi 21 mai 2026	Avant 16h00	Participation active plateforme

CHAZOTTES Catherine
Principale
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 IFSI CH Agen-Nérac – Session

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S.4	UE 3-5 Encadrement de professionnels de soins	Vendredi 20 mars 2026	Avant 16h00	Ecrit individuel Dépôt dossier E-notitia
S.4	UE 4-3 Soins d'urgence	Jeudi 02 avril 2026	14h-16h	Ecrit en groupe sur table
S.4	UE 4-4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	23 – 25 et 26 mars 2026	Cf. tableau	Pose de transfusion sanguine en situation simulée
S.4	UE 4-5 Gestion des risques	Vendredi 27 Mars 2026	8h30– 10h	Ecrit individuel sur table
S.4	UE 4-6 Soins éducatifs et préventifs	Mercredi 1er avril 2026	De 8h30 à 16h30 Sur la journée	Présentation d'un programme d'ETP à l'oral en groupe
S.4	UE 5-4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Vendredi 03 avril 2026	De 8h30 à 17h00 Cf. tableau Sur la journée toute équipe	Oral individuel
S.4	UE 6-2 Anglais	Vendredi 27 Mars 2026	11h – 12h	Ecrit individuel sur table

CHAZOTTES Catherine
Principale
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.
CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 **IFSI CH Agen-Nérac – Session 1**

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S.6	UE 3-4 Initiation à la démarche de recherche	Lundi 17 Février 2026	Avant 16h	Ecrit de groupe poster Dépôt numérique e-Notitia et remise papier
S.6	UE 4-8 Qualité des soins et évaluation des pratiques	Jeudi 2 avril 2026	13H30-17h30	Ecrit groupe Evaluation sur table
S.6	UE 5-6 Analyse de la qualité et traitement de scientifiques et professionnelles	Lundi 4 mai 2026 Soutenance semaine du 8 juin 2026	9h – 17h	Ecrit individuel Remis en double exemplaire au référent UE + Dépôt numérique e-notitia
S.6	UE 5-7 UE optionnelle	lundi 26 janvier 2026	Avant 14h	Ecrit de groupe Dépôt e-notitia
S.6	UE 6.2 Anglais	Lundi 4 mai 2026	9h – 17h	Ecrit individuel Remis avec MEFEI

CHAZOTTES Catherine
Principale
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

📅 **Calendrier IFSI Session 2**

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026 IFSI CH Agen-Nérac – Session 2

CHAZOTTES Catherine
Directrice
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026

IFSI CH Agen-Nérac – Session 2

CHAZOTTES Catherine
Directrice
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN VERAC

Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026

IFSI CH Agen-Nérac – Session 2

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S.2	UE 3-1 / Raisonnement et démarche clinique infirmière	Lundi 6 juillet 2026	13h30 – 16h30	Ecrit individuel
S.2	UE 3-2 / Projet de soins infirmier	Lundi 6 juillet 2026	13h30 – 16h30	Ecrit individuel
S.2	UE 4-2 / Soins relationnels	Jeudi 9 juillet 2026	14h-16h00	Oral en groupe
S.2	UE 4-3 / Soins d'urgence	En attente	En attente	En attente
S.2	UE 4-4 / Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Mardi 07 juillet 2026	8h – 17h	Calculs de doses appliqués en situation simulée
S2	UE 4-5 / Soins infirmiers et gestions des risques	Jeudi 09 Juillet 2026	09h00-10h00	Ecrit individuel sur table
S.2	UE 5-2 / Evaluation d'une situation clinique	Vendredi 10 juillet 2026	8h00-17h00	Oral individuel
S.2	UE 6-2 / Anglais	Lundi 06 juillet 2026	Avant 09h00	Participation active

CHAZOTTES Catherine

Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN - NERAC

Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2025/2026

IFSI CH Agen-Nérac – Session 2

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	MODALITES
S.4	UE 3-5 Encadrement de professionnels de soins	Lundi 06 juillet 2026	09h00	Réajustement Ecrit individuel Dépôt e.notitia
S.4	UE 4-3 Soins d'urgence	Vendredi 03 juillet 2026	8h30 – 10h30	Ecrit en groupe sur table
S.4	UE 4-4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Jeudi 09 juillet 2026	8h30-17h Toute la journée	Pose de transfusion sanguine en situation simulée
S.4	UE 4-5 Gestion des risques	Mardi 07 juillet 2026	8h30 – 10h	Ecrit individuel sur table
S.4	UE 4-6 Soins éducatifs et préventifs	Vendredi 03 juillet 2026	13h30 – 17h30	Réajustement Oral de groupe
S.4	UE 5-4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Vendredi 10 juillet 2026	8h30-12h30	Oral individuel simulation encadrement
S.4	UE 6-2 Anglais	Vendredi 10 juillet 2026	14h-15h	Ecrit individuel sur table

CHAZOTTES Catherine

Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN - NERAC

Calendrier FAC Session 1

Reçu 16/05/25

CHAZOTTES Catherine

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS UNIVERSITAIRES

SEMESTRES 1-3-5

ANNEE 2025/2026

Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

SEMESTRE	UE	DATES	Modalité d'évaluation	HORAIRE (temps univ+ IFSI)
S1 20 points Fac	UE 2.1 Biologie Fondamentale	Vendredi 19/12/2025 Durée 45mn	QCM	9h/9h45 (10h)
S1 12 pts Fac 8 points IFSI	UE 2.2 Cycles de la vie	Lundi 19/01/2026 Durée 2h	QCM	8h30/10h30 (11h10)
S1 10 points Fac 10 points IFSI	UE 1.3 Législation	Lundi 19/01/2026 Durée 1h	QCM	14h/15h (15h20)
S1 20 points Fac	UE 1.1 Psychosociologie	Lundi 19/01/2026 Durée 1h	QCM	15h45/16h45 (17h05)
S1 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.4 Processus traumatiques	Mardi 20/01/2026 Durée 1h	QCM	9h/10h (10h20)
S1 15 points Fac 5 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	Mardi 20/01/2026 Durée 1h	QCM à partir de cas cliniques	10h45/11h45 (12h05)
S1 20 points IFSI	UE 2.10 Infectiologie – Hygiène	A la convenance des IFSI	Analyse de situation rencontrée en stage	A la convenance des IFSI
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.5 Processus inflammatoires	Jeudi 22/01/2026 Durée 1h	QCM	9h/10h (10h20)
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	Vendredi 23/01/2026 Durée 1h	QCM à partir de cas cliniques	9h/10h (10h20)
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.8 Processus obstructifs	Vendredi 23/01/2026 Durée 1h	QCM	10h45/11h45 (12h05)
S5 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.6 Processus psychopathologiques	Jeudi 15/01/2026 Durée 1h	QCM	9h/10h (10h20)
S5 Propre à chaque université/IFSI. 8X : 10 pts fac 10 pts IFSI	UE 2.9 Processus tumoraux	Vendredi 16/01/2026 Durée 1h	QCM Ex Région	8h15/9h15 (9h35)
S5 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	Vendredi 16/01/2026 Durée 2h	QCM A partir de cas cliniques	10h/12h (12h40)

Document à consulter en fin de session pour les 1/3 sems

Regu 14/05/25

CHAZOTTES Catherine
Directrice
Institut de Formation des Professionnels de Santé
AGEN NERAC

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS UNIVERSITAIRES – Semestres 2 et 4 - Session 1

ANNEE 2025/2026

SEMESTRE	UE	DATES	MODALITE FAC	HORAIRE (Temps Univ+ IFSI)
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.3 Santé maladie, handicap	Mardi 26/05/2026 Durée 1h	QCM	8h30/9h30 (9h50)
S2 20 points Fac	UE 1.1 Psychosociologie	Mardi 26/05/2026 Durée 1h	QCM à partir d'une situation	10h15/11h15 (11h35)
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 1.2 Santé publique économie de la santé	Mardi 26/05/2026 Durée 1h30	QCM	13h30/15h (15h30)
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.6 Psychopathologie	Mardi 26/05/2026 Durée 1h	QCM à partir de cas cliniques	16h/17h (17h20)
S4 20 points	UE 1.3 Droit- Ethique Déontologie <u>Correction IFSI</u>	Travail en groupes Restreints <u>Remise sujet :</u> Mardi 02/06/2025 à 14h	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique	<u>Restitution :</u> Mardi 09/06/2026 Avant 16h
S4 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs	Vendredi 05/06/2025 Durée 1h	QCM	8h30/9h30 (9h50)
S4 20 points	UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche <u>Correction IFSI</u>	Mardi 09/06/2024 Durée 2h Remise du texte le 02/06/2025 à 14h	Epreuve écrite individuelle anonyme sur table : analyse d'un article de recherche à partir d'une grille de lecture validée reprenant le format d'un résumé selon la méthodologie IMReD	10h15/12h15 (12h55)

📅 Calendrier FAC Session 2

Reçu 14/05/25

CHAZOTTES Catherine

Directrice

Institut de Formation des Professionnels de Santé

AGEN NERAC

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS UNIVERSITAIRES

ANNEE 2025/2026

2eme SESSION

SEMESTRE	U.E.	Date	Heures
S1	UE 2.10 Hygiène <u>Correction IFSI</u>	A la convenance des IFSI	A la convenance des Instituts
S1	UE 1.1 Psycho/socio	Jeu. 23/04/2026	9h/10h (10h20)
S1	UE 2.1 Biologie fondamentale	Jeu. 23/04/2026	10h45/11h30 (11h45)
S.1	UE 1.3 Droit-Ethique-Déontologie	Jeu. 23/04/2026	14h/15h (15h20)
S1	UE 2.2 Cycles de la vie	Ven. 24/04/2026	9h/11h (11h40)
S.1	UE 2.11 Pharmacologie	Ven. 24/04/2026	14h/15h (15h20)
S1	UE 2.4 Processus traumatiques	Ven. 24/04/2026	15h45/16h45 (17h05)
S.2	UE 2.6 Psychopathologie	Mer. 08/07/2026	9h/10h (10h20)
S.2	UE 2.3 Santé Maladie Handicap	Mer. 08/07/2026	11h/12h (12h20)
S.2	UE 1.1 Psychosocio anthropologie	Mer. 08/07/2026	14h/15h (15h20)
S.2	UE 1.2 Santé Publique	Mer. 08/07/2026	15h45/17h15 (17h45)
S.3	UE 2.8 Processus obstructifs	Mer. 22/04/2026	8h/9h (9h20)
S 3	UE 2.11 Pharmacologie	Mer. 22/04/2026	9h40/10h40 (11h)
S 3	UE 2.5 Processus infectieux	Mer. 22/04/2026	11h20/12h20 (12h40)
S 4	UE 2.7 Processus dégénératifs	Lun. 06/07/2026	9h/10h (10h20)
S 4	UE 3.4 Initiation à la Recherche <u>Correction IFSI</u>	Envoi texte 30/06/2026 Epreuve Mar. 07/07/2026	14h30/16h30 (17h10)
S 4	UE 1.3 Ethique-Déontologie <u>Correction IFSI</u>	Envoi du sujet Mar. 30/06/2026 Restitution Mar. 07/07/2026 avant 16h	
S.5	UE 2.6 Psychopathologie	Lun. 20/04/2026	9h/10h (10h20)
S.5	UE 2.11 Pharmacologie	Mar. 21/04/2026	9h/11h (11h40)
S 5	UE 2.9 Processus tumoraux	Mar. 21/04/2026	14h/15h (15h20)

9. LES PROJETS DEVELOPPES AU SEIN DE L'INSTITUT

9.1 La démarche projet avec les partenaires

- Service sanitaire des étudiants en santé
- Actions de santé publique : octobre rose, mars bleu et juin vert, vaccination, campus sans tabac, Santé mentale, Activité physique.
- Exercice de Simulation préfectorale
- Education Thérapeutique – aidants et associations usagers
- Tutorat et Partenaires de stage
- Organisation d'un forum emploi
- Portes ouvertes, informations et Attractivité des formations

9.2 La démarche projet au sein de l'institut

L'équipe pédagogique s'est inscrite dans une démarche projet concernant plusieurs dispositifs de formation. En effet, une réflexion collective à propos des référentiels pédagogiques est réalisée lors des séminaires sur l'ingénierie pédagogique de l'IFPS. Chaque formateur s'inscrit dans cette démarche et pilote les projets inhérents à différentes thématiques.

Chaque projet est décliné sous forme de fiche projet :

- **Projets réactualisés**
 1. Raisonnement clinique partagé
 2. Compétences numériques
 3. Simulation en santé
 4. Formation clinique
 5. Calculs de dose et pharmacologie
 6. Dispositif de sécurisation du parcours de formation
 7. Inter professionnalité
- **Projets reconduits**
 1. Suivi de stage
 2. Education thérapeutique
 3. Service sanitaire des étudiants en santé
 4. Soins relationnels
 5. Projet Unités d'intégration
 6. Vieillesse
- **Projets transversaux**
 1. Santé environnementale
 2. Compétences psychosociales
 3. Bien être

Projets réactualisés

1. Raisonnement et démarche clinique infirmière :

Le raisonnement et la démarche clinique infirmière est un des fondements de la compétence clinique soignante.

Dans une démarche d'harmonisation des pratiques au sein du GHT 47, le choix de l'outil s'est porté sur le modèle Trifocal théorisé par T. PSIUK.

Définition du raisonnement clinique partagé :

Le raisonnement clinique partagé c'est le **partage des différents raisonnements cliniques entre professionnels médicaux et paramédicaux**, basé sur une complémentarité de connaissances et une articulation des compétences communes et spécifiques de chaque professionnel.

Il permet la compréhension des situations de plus en plus complexes des patients.

Il promeut une prise en charge coordonnée entre professionnels tout au long du parcours de soins des patients. (Cesiform, 2025).

Sur le plan théorique, le raisonnement clinique se décline sur les 3 premiers semestres comme suit :

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	SEMESTRE 3
Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier. • UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmier Compétence 3 : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens. • UE 5.1 : Unité intégrative	Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier. • UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmier • UE 5.2 : Unité intégrative Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet en soins infirmiers. • UE 3.2 Projet de soins	Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet en soins infirmiers. • UE 3.2 Projet de soins Compétence 2 et 6 : Communication et conduite de projet. • UE 5.3 Unité intégrative

Sur le plan clinique, le raisonnement et la démarche clinique infirmière sont mobilisés lors de chaque stage et évalué de façon formative lors des visites.

La progressivité de l'apprentissage du raisonnement et démarche clinique infirmière est décliné dans le « projet de formation clinique ».

2. Projet compétence numérique :

Selon l'Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé, l'ensemble des professionnels de santé doivent être formés au numérique. Cette formation a « pour objectif de permettre d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique. »

Cette approche des technologies numériques vise à améliorer la qualité des soins, faciliter la coordination interprofessionnelle, et renforcer la sécurité des patients. Par ailleurs, le développement de ces compétences numériques favorise l'adaptabilité des futurs infirmiers aux évolutions technologiques et aux innovations du secteur sanitaire.

Les enseignements permettent une appropriation, notamment avec l'Environnement numérique de travail, des outils numériques et bureautiques, une sensibilisation au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la place de l'Intelligence Artificielle (IA), et une utilisation appropriée du Dossier Patient Individualisé (DPI), en tenant compte de la réglementation.

Elle est organisée en cinq domaines de connaissances et compétences :

- Les données de santé,
- La cybersécurité en santé,
- La communication en santé,
- Les outils numériques en santé,
- La télésanté.

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
	UE : 1.3/2.11/4.1/6.1	UE : 1.2/4.5	UE : 3.3/4.2	UE : 1.3/3.4/3.5/4.5	UE : 5.8	UE : 4.8
<u>1.Données en santé</u> 6H	1.3 : 10 = 3H 6.1 : 3 = 45min	4.5 : 1 = 30min	3.3 : 3 = 45min	3.4 : 4 = 1H	Cf Projet Clinique : objectifs institutionnels de stage S5	
<u>2.Cybersécurité en santé</u> 5H	1.3 : 2 = 30min 6.1 : 6 = 2H30	4.5 : 2.5 = 1H		4.5 : 2.5 = 1H		
<u>3.Communication en santé</u> 5H	1.3 : 3 = 1H 6.1 : 1 = 20min TPG : 3 = 1H	1.2 : 1 = 20min	3.3 : 3 = 1H 4.2 : 1 = 20min	1.3 : 1 = 20min 3.5 : 1 = 20min		4.8 : 1 = 20min
<u>4.Outils numériques en santé</u> 6H	1.3 : 1 = 20min 6.1 : 3 = 1H 4.1 : 2 = 40min 2.11 : 1 = 20min	1.2 : 2 = 40min 4.5 : 2 = 40min	3.3 : 6 = 2H	3.4 : 1 = 20min		
<u>5.Télésanté</u> 6H	1.3 : 3 = 2H	4.5 : 1 = 40min	3.3 : 5 = 3H20min			
<u>Total horaire</u>	1.3 = 6H50min 6.1 = 4H35min 4.1 = 40min 2.11 = 20min	4.5 = 2H50min 1.2 = 1H	3.3 = 7H05min 4.2 = 20min	3.4 = 1H20min 4.5 = 1H 1.3 = 20min 3.5 = 20min		4.8 = 20min

Les compétences numériques intégrées à la formation en soins infirmiers sont valorisées par deux crédits européens (ECTS), attestant des connaissances requises des étudiants et de leur contribution à la progression globale dans leur parcours professionnel.

5. Projet Calcul de dose

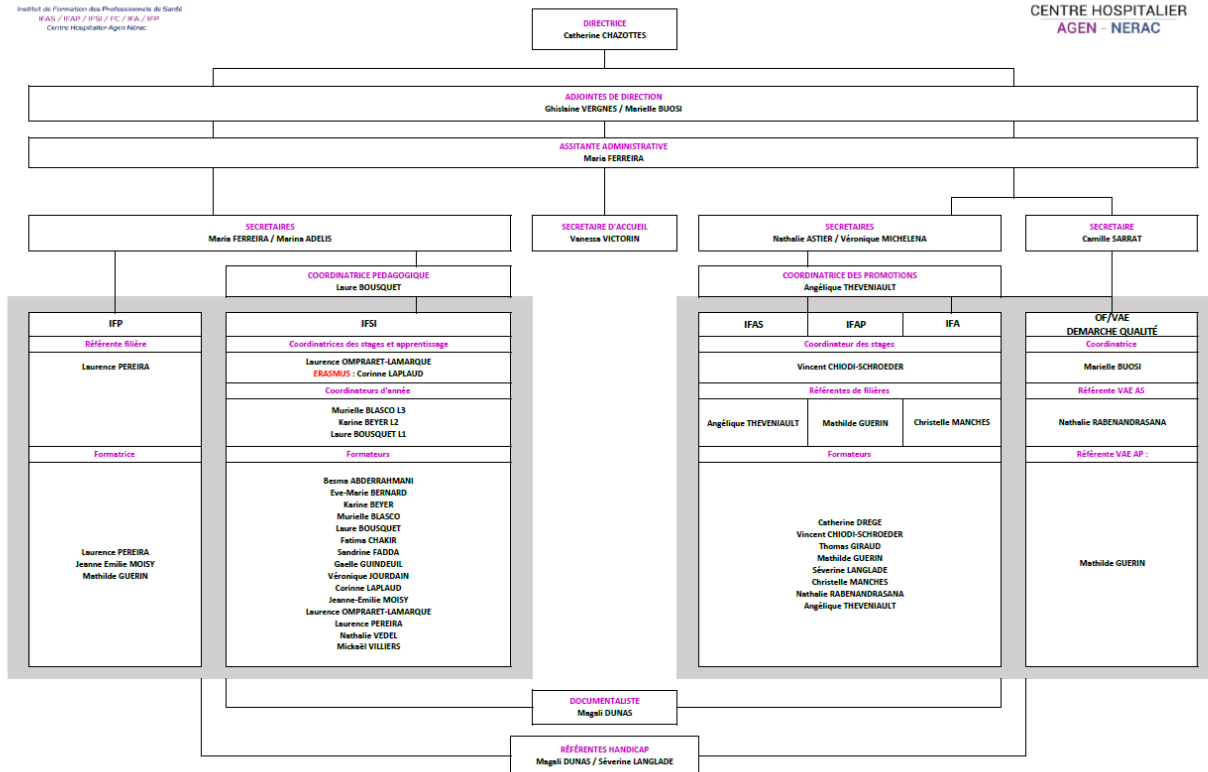
Selon le rapport annuel relatif aux événements indésirables graves associés aux soins (EIGS), l'HAS a mis en évidence : « dès 2018, que les événements indésirables liés aux médicaments représentaient la troisième cause d'EIGS déclarés. Parmi ces erreurs médicamenteuses, les erreurs de doses constituent le type d'erreur le plus déclaré (169/362) avec une surreprésentation de l'erreur de dose liée à un calcul de dose incorrect (80/169).

Les 3 types d'erreurs qui peuvent être générés par une erreur de calcul de doses sont :

- L'erreur de dose elle-même,
- L'erreur de débit,
- L'erreur de durée d'administration.

Notre projet s'appuie sur des méthodes actives d'apprentissage, incluant des ateliers de simulations, des exercices contextualisés et l'utilisation d'outils numériques interactifs. Cette approche vise à favoriser l'ancrage des connaissances, à développer l'autonomie des étudiants, et à renforcer leur vigilance face aux situations cliniques impliquant des calculs de dose et de débit.

ORGANIGRAMME



Cycle de validation			
Rédaction	Vérification	Approbation	Modification
Direction 	Nom(s), Fonction(s), Date(s) : CHAZOTTES Catherine BUOSI Marielle	21/06/2022	25/08/2025